

Lettre Confidentielle, tout à fait particulière et réservée
à Monsieur By, S^t-Hilaire pour lui seul.

TRIESTE 22 ^hre 1858

1573

Très honorable Monsieur, très cher ami,

Vous avez le malheur d'avoir été choisi par moi, à mon confident mais ce n'est pas ma faute votre bonté m'a gâté. L'oeuvre mondiale qui nous préoccupe, le moment très important, je dirai même décisif, dans lequel elle se trouve, le danger imminent dont je la vois menacée, le vif intérêt individuel que j'y prends, m'imposent, très cher Monsieur et Ami, à continuer hardiment, à vous dévoiler mes intimes pensées, et à tous communiquer le résultat de mes soigneuses recherches à ce sujet ; - veuillez rectifier et perfectionner dans votre sagesse, les idées que je soumetts à votre appréciation, en rejetant sans ménagement, tout ce qui ne serait pas d'accord avec Votre manière de voir : faites-en usage le plus prudent que vous croirez convenable, et aidez-moi surtout, de vos lumières de vos conseils.

Monsieur le Ched. D. SCRINZI, dont la renommée ne peut pas vous être inconnue, étant aussi l'ami de Monsieur Ferd. de LESSEPS ayant été récemment à VIENNE, j'ai profité de cette circonstance pour l'engager, par l'amitié sincère qui nous lie, à interpellier

sérieusement les Ministres, comme je l'avais déjà fait moi-même dernièrement, sur leurs dispositions au sujet de la grande affaire de l'Isthme, sous l'actuel point de vue, dans lequel elle se présente. Non seulement ils lui ont donné les-mêmes réponses résumées dans ma lettre à M. de LESSEPS du 27 7^{bre}, mais ils se sont aussi expliqués très nettement, et de la manière la plus positive, qu'ils ne pourraient que désapprouver toute démarche tendant à donner exécution à ce projet dans le firman de la Porte. En poussant l'affaire en avant, sans le consentement du Sultan, on agirait sans fondement, et l'on dénaturerait l'entreprise, en lui ôtant son caractère international, que M. de LESSEPS lui a conservé jusqu'à présent, avec tant de sagesse, et si religieusement ; - elle risquerait d'être considérée comme une entreprise essentiellement française, et sous cet aspect, contrariée par l'Angle terre, approuvée explicitement par la Porte, sans l'appuy si nécessaire de tous les Gouvernements, elle serait vue d'un oeil jaloux, et de désapprobation par Puissances d'Europe, par l'Autriche même, et pourrait devenir le foyer de sérieuses complications, dont l'oeil le plus exercé peut à peine prévoir l'étendue. Quel dommage, si par un accouchement prématuré, par une cruelle métamorphose, le fruit si anxieusement attendu par tout le monde, avortait et aboutissait à ne produire qu'une source de dissensions entre les grandes Puissances Européennes ! Ces considérations me paraissent d'une nature très sérieuse, et méritent d'être profondément et mûrement réfléchies, avant que de faire un faux pas de précipitation .

Que M. de LESSEPS fasse des apports pour constituer la So-

ciété, je le conçois, et je l'approuve, mais il est de la plus haute nécessité qu'il conserve à l'entreprise son caractère international ! Sans l'approbation de la Porte, tout le monde est justifié à y refuser son concours ; ainsi point de terme préclusoire pour les souscriptions, et surtout point d'appel de fonds, avant la sanction Ottomane ! Qu'on invite à souscrire, jusque là, il n'y a pas ce grand malheur, au contraire on verra si les capitaux, et surtout les capitaux anglais s'y prêtent, mais fixer une époque de clôture de souscription au 30 ^gbre, voilà ce qui ne me paraît pas à propos, il faut au contraire toujours laisser la porte ouverte aux souscripteurs étrangers, qui quoiqu'animés des meilleures dispositions pour l'affaire en elle-même, sont retenus de s'y associer, par le manque de la sublime ratification. Exiger de versements (de suite 50 frs, et après 3 mois autres 150 frs) en nom de M. de LESSEPS seul, tandis que l'article 9 des statuts établit que le Conseil d'Administration doit faire l'appel des fonds, et cela avec un terme de deux mois, - me paraît une précipitation et une irrégularité très dangereuse, capables par elles seules, à éloigner le concours financier du commerce, et à donner même prise à la malveillance, qui ne tarderait pas à attribuer à cette entreprise mondiale un caractère d'intérêt individuel.

Il ne faut pas se faire illusion sur trop de facilité du concours financier ; - une cinquantaine de Millions, est bientôt acquise, car l'intérêt de cette immense entreprise, peut inspirer quelques hommes éminents à y prendre part, par pur sentiment du bien public, mais cela ne suffit pas, il faut arriver aux 200 millions, et pour approcher de ce chiffre, il faut avoir recours à la spéculation.

tion, aux commerçans, aux banquiers, qui savent calculer et ne se soucient pas trop, en général du progrès, et de sentiments humanitaires. Or, sous l'aspect de rente, soyons sincères, l'entreprise gigantesque en elle-même, est faite pour épouvanter les calculateurs positifs. On commence par employer son argent pendant six années préventives pour les travaux, sans dividende au simple 5% et sans la garantie de personne, circonstance d'autant plus défavorable et étrange, que maintenant en général on est accoutumé, de voir, dans toutes les grandes entreprises actuelles, figurer en première ligne la garantie, qui est passée ainsi près qu'en habitude, dont il n'est pas facile de se détacher. Les conditions ci-dessus énoncées ne sont pas faites pour allécher les spéculateurs, même en faisant abstraction de toutes les considérations politiques. Ajoutez-y que les travaux ne pouvant être commencés, suivant l'acte de concession, qu'après la ratification de la Porte et cette ratification, - même problématique, - pouvant se faire attendre plusieurs années, (nous l'attendons déjà 4 ans !) et les travaux enfin, pouvant eux-mêmes exiger pratiquement, comme on le pense généralement bien plus de 6 années, et peut-être même, par de circonstances imprévoyables, un capital supérieur pour leur accomplissement (car la science est exacte, il est vrai mais les hommes sont sujets à se tromper, et les éventualités sont infinies) Vous voyez bien, mon très cher ami, qu'au risque d'y ensevelir son argent pour nombre d'années, et, je le répète, sans la garantie de personne ! Quels étranges révisements ne peuvent arriver dans un si long intervalle, surtout dans un pays comme celui-là convoité par l'Angleterre. Ajoutons-y finalement, pour

comble de mesure, le manque du firman, l'indécision des Gouvernements etc... etc... et si nous voulons être justes, et parler en simples spéculateurs, étroits et impartiaux, sans écouter les sentiments humanitaires qui nous enflamment, nous ne saurions en vérité donner tort nous-mêmes, aux capitalistes, s'ils cherchent de se cacher derrière les coulisses. Les difficultés sont immenses, il faut chercher à les applanir peu à peu, arranger les éléments politiques à nous seconder au lieu que de nous contrarier, vous savez que je ne suis pas l'homme à reculer à la présence de difficultés, mais d'autre part je ne puis pas dissimuler. M. de BESSEPS est allé en Espagne, je le sais, il en reviendra ravi des accueils qu'on lui y fera, comme partout ailleurs, mais des compliments à l'argent, il y a une grande distance, et les hommes positifs aiment à se tenir aux faits.

Voilà une bien longue appendice à ma lettre confidentielle du 19 ct. Excusez l'abus que je fais de votre temps précieux, procurez-moi l'honneur de vous lire, et agréez très honorable Monsieur et ami, les sentiments de la profonde estime et très sincère amitié de

Votre tout dévoué

P. REVOLTELLA

Monsieur Barthélemy de St-Hilaire

Paris .